



Международное  
общественное движение

«ОБЩЕСТВЕННЫЙ  
КОНТРОЛЬ ПРАВОПОРЯДКА»

Официальный сайт: rus100.com

Email: odokprus@gmail.com

16.09.2018 № 1193

На № \_\_\_\_\_ от \_\_\_\_\_

## Office français de protection des réfugiés et apatrides

Président MOD "OKP"

Mme IVANOVA IRINA

adresse: 6, place du Clauzel, app 3,  
43000 Le Puy en Velay, France.

Тел.: +33 4 71 09 61 77

Email: odokprus.mso@gmail.com

Madame, Monsieur,

Depuis 2017, Monsieur Zyabl'tsev est membre du Mouvement public international "Contrôle public de l'Etat de droit" (MOD "OKP").

En 2016, à l'égard d'un membre du MOD "OKP" Bokhonov A.V., les autorités russes ont falsifié l'affaire pénale en vertu de l'art. 318 du Code pénal - "une attaque contre un représentant des autorités". En fait, un fonctionnaire du gouvernement - un policier a abusé des pouvoirs officiels et pour dissimuler ce fait, les policiers ont falsifié une fausse accusation. Au même moment, tous les enregistrements vidéo de la police ont été détruits et l'enregistrement vidéo du témoin M. Bokhonov-M. Petrenev a été retiré et se cache encore aujourd'hui de la défense.

Afin de falsifier sans contrôle de l'affaire criminelle, M. Bokhonov a été placé en détention provisoire, où il n'a pas été protégé par des avocats et a été soumis à des pressions psychologiques et à des violences physiques.

M. Zyabl'tsev s'est engagé à défendre de M. Bokhonov. A la suite de la défense correcte et sans compromis de la part de M. Zyabl'tsev, les autorités russes ont organisé une persécution et des menaces contre M. Zyabl'tsev. Pour l'exclure en tant que défenseur du procès contre M. Bokhonov, les autorités ont falsifié des preuves pour le priver de sa liberté. Dans ce cas, il est important de noter que les lois ne fonctionnent pas en Russie, mais les gangs agissent sous à titre de fonctionnaires.

Par conséquent, les défenseurs des droits humains sont en danger et persécutés, ils ne sont pas protégés par la loi.

Ainsi, toute personne démasquer aux autorités peut aller en prison. Mais pour en sortir il faut recevoir le daccord du gang, pas la loi. Par exemple, M. Bokhonov a été emprisonné pendant 1,5 an, dont 7 mois au-delà de la période conformément à la loi. Il a passé 1,5 ans en prison pour un crime qui n'était pas. Après sa libération, il risque toujours d'être arrêté, en cas s'il continue à dévoiler les autorités.

Mais depuis que l'enregistrement vidéo prouvant son innocence et la culpabilité du gang existe dans les documents de l'affaire criminelle, M. Bokhonov est

toujours menacé et contraint d'abandonner sa défense. Après que Zyablitsev ait quitté la Russie, les autorités bloquent les défenseurs publics et nomment des avocats corrompus inactifs. Aucun d'entre eux n'a visité la prison pendant tout le temps que M. Bokhonov était là.

Quiconque s'oppose aux autorités (en effet, une bande agissant sous le couvert des autorités) risque fort d'être victime d'une affaire criminelle falsifiée et d'être emprisonnée pour une durée indéterminée. Et dans les prisons russes, la torture, l'arbitraire, le trafic de drogue, l'extorsion sont une pratique bien connue. Ceci est confirmé par l'expérience de notre mouvement social et plus particulièrement de son participant M. Bokhonov.

La seule façon de se sauver des bandits dans les structures de pouvoir de la Russie pour M. Zyablitsev était de quitter la Russie. Son retour en Russie est impossible, car il sera certainement arrêté et mis en prison pour une durée indéterminée et arbitraire. Par exemple, par le verdict illégalement falsifié M. Bokhonov a été condamné à 9 mois de colonie, mais en réalité, il a passé 17 mois dans une prison à régime strict.

Actuellement, M. Bokhonov est sous la protection des membres du MOD "OKP" et sa vie et sa liberté continuent d'être menacées. Cela confirme le danger pour M. Zyablitsev en cas de retour en Russie, surtout une affaire pénale a été ouverte et il existe des motifs formels de le priver de sa liberté et être soumis à un traitement inhumain, interdit par l'article 3 de la CEDH.

En espérant obtenir la protection de M. Zyablitsev par les autorités françaises, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Président MOD « OKP »

Mme IVANOVA Irina

